

## RECHERCHES DOCUMENTAIRES

*Nous poursuivons notre recherche systématique des écrits sur l'histoire des Facultés de droit telle qu'elle a été entreprise dans les précédents numéros des Annales (1). Nous avons le plaisir de publier les renseignements bibliographiques que nous ont communiqués deux de nos correspondants : M. Olivier VERNIER, assistant d'histoire du droit, sur l'enseignement de la science juridique à la Faculté de Nice et M. Jean-Claude MATTHYS qui poursuit des recherches dans ce domaine, sur l'activité de la Faculté catholique de droit de Lille. Nous les remercions bien vivement et souhaitons que cet exemple soit imité.*

*Il est apparu également nécessaire de commencer l'exploitation des fonds d'archives dont l'intérêt a déjà été signalé (2). Les archives déposées aux Archives nationales n'ont fait l'objet d'aucun classement systématique et devant l'urgence de connaître la composition exacte, surtout pour le XIX<sup>e</sup> siècle, du corps des professeurs des Facultés de droit (3), condition préalable à toute recherche systématiquement possible en identifiant et décrivant le contenu des cartons. En voici un premier résultat ; on constatera par la suite combien la conservation des documents a pu être inégale.*

Jean-Jacques BIENVENU.

---

(1) J.J. BIENVENU, « Bibliographie élémentaire », *Annales d'histoire des Facultés de droit*, n° 1, 1984, p. 63 et suiv., et n° 2, 1985, p. 167 et suiv.

(2) S. RIALS, « Quelques questions pour l'histoire des Facultés de droit », *Annales d'histoire des Facultés de droit*, n° 1, 1984, p. 61 et suiv.

(3) A notre connaissance le premier tableau de classement des professeurs des Facultés de droit qui a été publié est l'arrêté du 1<sup>er</sup> juin 1881 signé par J. Ferry (*Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique*, 1881, p. 868).

## I. — Documentation bibliographique

1. *La Faculté de Droit de Nice.*

- Nova statuta collegii jurisconsultorum civitatis Niciae, Anno 1640, s.l.n.d., s.d., 15 pages.
- Statuta nova et novissima collegii jurisconsultorum civitatis Niciae, annis 1640 et 1674, cum forma constituti et cathalogo jurisconsultorum demortuorum et nunc vitam degentium, Niciae, Typis Joannis Romeri, superiorum permissa, MDCLXXIII.
- AUBENAS (R.). — « Les études supérieures à Nice de la fin du Moyen Age à 1860 », in *Nice-Historique*, 1960, p. 9 et suiv.
- BONIFACE (L.). — « L'instruction publique dans le Comté de Nice sous la restauration sarde », *Communication au 83<sup>e</sup> congrès national des Sociétés savantes*, Aix et Marseille, avril 1958.
- CAIRE (P.). — « A propos de l'Université de Nice », in *Nice-Historique*, 1921, p. 93.
- LÉPINE (Doyen Jean). — « L'enseignement supérieur », in *Le Memorial de Nice*, Nice, Edition de l'Armanac nissart, 1960, p. 89.
- MARQUIS (J.-C.). — « Les antécédents de l'Institut d'études juridiques à Nice », in *Annales de la Faculté de droit d'Aix*, n° 40, 1947, p. 7 et suiv.

2. *La Faculté catholique de Lille.*

- CAUDRON (André). — « Un vivier de militants chrétiens : la Faculté libre de droit de Lille entre 1895 et 1914 », *Ensemble*, 1981, n° 1, p. 3-11.
- PIERRARD (Pierre). — « A propos du centenaire de la loi du 12 juillet 1875. Les origines de l'enseignement supérieur catholique à Lille », dans *Ensemble*, 1975, n° 1, p. 3 à p. 33.
- Facultés catholiques de Lille. — « Inauguration du buste de M. de Vareilles-Sommières », Lille : Imprimerie de La Croix du Nord, 11 pages (rassemble des articles déjà parus dans la revue catholique *Les Facultés catholiques de Lille*, année 1907, p. 87 à 94 et p. 100).
- *Rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts au nom de la Commission des Etudes de droit par M. Accarias*, extrait de la *Revue critique de Législation et de Jurisprudence*, juillet 1874, Paris : Cotillon, éditeur, Librairie du Conseil d'Etat, 1874, 64 pages.
- Académie de Douai, Faculté de droit, séance publique du mardi 9 décembre 1879. Présidence de M. Foncin, recteur de l'Académie. *Installation de M. de Folleville en qualité de Doyen - Discours de M. le Recteur. Allocation de M. le Doyen*, Douai : Imprimerie O. Duthillœul, 18 pages.
- FOLLEVILLE (Daniel de). — *Sommaire des Prolégomènes du Cours de droit civil fait à la Faculté de droit de Douai. Sommaire des Prolégomènes, avec le titre préliminaire, les Titres II et III du premier Livre du Code civil (Premier Examen)*, Douai : L. Crépin,

Libraire éditeur, Paris : Menard et David, libraires, et E. Thorin, libraire, 1873, 76 pages (il y fait de la propagande pour la philosophie et l'économie politique).

- FOLLEVILLE (Daniel de). — *La question des Universités régionales et les réformes proposées par M. Liard*, Paris : Chevalier-Marescq et C<sup>e</sup>, éditeurs, 1890.
- THÉRY (René). — « Deux longs règnes : Gabriel de Vareilles-Sommières, Eugène Duthoit », dans *Ensemble*, numéro spécial du Centenaire, n° 4, décembre 1976, p. 219 à p. 227.
- DUTHOIT (Eugène). — « De quelques transformations dans l'enseignement des sciences sociales », extrait de *La Réforme Sociale, Congrès annuel de la Société d'Economie sociale et des Unions de la Paix sociale fondée par F. Le Play*, 13<sup>e</sup> session, 17-23 mai 1894, Paris : au Secrétariat de la Société d'Economie sociale, 1894, 14 pages.
- *Hervé Lamache, Professeur de droit civil à l'Université catholique de Lille 1850-1896*, Lille : Imprimerie A. Taffin-Lefort, s.d., 20 pages.
- LAMACHE (Hervé). — *La nouvelle Ecole historique. Les historiens-jurisconsultes*, extrait de la *Revue de Lille* (janvier et février 1890), Lille : Imprimerie Victor Ducoulombier, 1890, 47 pages.
- ALLARD Paul. — *Paul Lamache, Professeur aux Facultés de Strasbourg et de Grenoble, l'un des fondateurs de la Société de Saint-Vincent de Paul*, Paris : Librairie Victor Lecoffre, 1893.
- *Observations respectueusement adressées à M. le Ministre de l'Instruction publique et à MM. les Membres du Conseil supérieur de l'Instruction publique par la Faculté libre de droit de Lille au sujet du projet de réforme des études de licence proposé par M. Lockroy, précédent Ministre de l'Instruction publique*, Lille : Imprimerie de J. Lefort, 1889, 20 pages.

## II. — Documentation d'archives

Le dépouillement commencera par les dossiers relatifs aux concours d'agrégation classés dans la série F.17 des Archives nationales.

Inventaire de : Arch. nat., série F.17, carton 4430 contenant des documents relatifs aux concours de 1867 et 1868.

### 1. — CONCOURS OUVERT A PARIS LE 1<sup>er</sup> AVRIL 1867.

SECTION DE DROIT CIVIL ET CRIMINEL. 8 PLACES.

*Composition du jury :*

GIRAUD, Inspecteur général de l'Enseignement supérieur, Président ;  
 GLANDAZ, Conseiller à la Cour de cassation ;  
 GUYHO, Conseiller à la Cour de cassation ;  
 BEDARRIDES, Avocat général à la Cour de cassation ;  
 ORTOLAN, Professeur à la Faculté de droit de Paris ;

FEY, Professeur à la Faculté de droit de Poitiers ;  
 CAILLEMER, Professeur à la Faculté de droit de Grenoble.

*Suppléants :*

DUVERGER, Professeur à la Faculté de droit de Paris ;  
 DEMANGEAT, Professeur à la Faculté de droit de Paris ;  
 GIDE, Agrégé à la Faculté de droit de Paris ;  
 BEUDANT, Agrégé à la Faculté de droit de Paris.

*Candidats admis à concourir :*

|                      |                    |                  |
|----------------------|--------------------|------------------|
| ARBELET J.           | COURET A.          | LE COURTOIS J.B. |
| AUDRAN P.E.          | DARBOIS F.         | LE RAY A.        |
| BELLAN J.            | DUVERGEY H.        | LIÉNARD P.       |
| BIDARD L.A.          | GAUDEMET P.E.      | MORIN A.         |
| BONIN C.G.           | GIRAULT E.         | RAUTER J.F.      |
| BOURBEAU A.          | GRIOLET G.         | RENARDET E.      |
| BROUSSARD A.         | GUILLAUME M.       | RIBEREAU F.      |
| CAEN C.L.            | HASTRON H.         | ROUSSANES P.     |
| CAQUERAY G. de       | HEPP E.            | SARRIEU A. de    |
| CAUWES P.L.          | LAISNE-DESHAYES F. | SINCHOLLE A.     |
| CHRÉTIEN H.A.        | LAURENS J.M.       | TROCHON A.       |
| COFFINHAL-LAPRADE P. | LAURIN A.          | VERNINAC C. de   |
| CONSTANS J.          | LECOQ M.C.         | WORMS E.         |

*Sujet d'écrit :*

Composition de droit romain (en latin) :

« In quibus casibus sibi invicem obstant vel non restitutio in integrum et actio quod metus causa vel doli mali. »

*Ont été institués agrégés le 7 juin 1867 :*

1. CAEN Charles Léon ;
2. CAUWES Paul Louis ;
3. CONSTANS Jean Antoine ;
4. LAURIN François Auguste ;
5. RIBEREAU François ;
6. LAISNE-DESHAYES François ;
7. WORMS Emile ;
8. LE COURTOIS Jean Baptiste.

*Le dossier du concours de 1867 contient :*

- La correspondance relative à la composition du jury ;
- Les lettres de transmission des candidatures par les recteurs ;
- Les dossiers relatifs aux demandes de dispense d'âge ;
- Les copies imprimées de la dissertation d'écrit.

(Il ne contient pas le procès-verbal des délibérations du jury et les dossiers individuels des candidats.)

2. — CONCOURS OUVERT A PARIS LE 1<sup>er</sup> AVRIL 1868. 8 PLACES.*Composition du jury :*

GIRAUD, Inspecteur général de l'Enseignement supérieur, Président ;  
 GUYHO, Conseiller à la Cour de cassation ;  
 PONT, Conseiller à la Cour de cassation ;  
 BEDARRIDES, Avocat général à la Cour de cassation ;  
 VALETTE, Professeur à la Faculté de droit de Paris ;  
 BODIN, Professeur à la Faculté de droit de Rennes ;  
 BERTAULD, Professeur à la Faculté de droit de Caen.

*Suppléants :*

COLMET DE SANTERRE, Professeur à la Faculté de droit de Paris ;  
 RATAUD, Professeur à la Faculté de droit de Paris ;  
 GIDE, Agrégé à la Faculté de droit de Paris ;  
 BEUDANT, Agrégé à la Faculté de droit de Paris.

*Candidats admis à concourir :*

|                      |                |                      |
|----------------------|----------------|----------------------|
| ALGLAVE E.           | GUERARD L.     | MORIN L.C.           |
| BARBE P.L.           | GUILLAUME P.L. | MORANDON A.          |
| BONIN C.G.           | GAUDEMET P.E.  | NORMAND V.A.         |
| BROUSSARD A.         | HASTRON C.H.   | OBISSIER L.A.        |
| BARRAU P.L.          | LANUSSE J.M.   | PIET-LATAUDRIE P.A.  |
| BELLAUD J.           | LAINÉ J.A.     | PAGET F.             |
| COFFINHAL-LAPRADE P. | LEFRANÇOIS C.  | RAUTER C.F.          |
| CHRÉTIEN H.          | LEVILLAIN F.E. | RUBAT DU MERAC F.    |
| CACQUERAY G. de      | LIÉNARD P.     | RENETET J.B.         |
| DELOZE X.            | LECOQ C.M.     | SINCHOLLE A.         |
| EXCOURBANES G.       | LABORDE A.     | VIEILLARD-BARON J.L. |
| GRISY R. de          | LAURENS J.M.   | VIGIE J.A.           |

*Sujet d'écrit :*

— Composition de droit romain (en latin) :

« Quinam sint in constituendis vel amittendis servitutibus praediorum effectus possessionis vel quasi possessionis. »

— Composition de droit français :

« Dans quel cas la solidarité entre les débiteurs a-t-elle lieu de plein droit en vertu d'une disposition de la loi ? La solidarité légale produit-elle toujours les mêmes effets que la solidarité conventionnelle ? »

*Ont été institués agrégés le 25 mai 1868 :*

1. VIEILLARD-BARON Jean Louis ;
2. LECOQ Charles Marie ;
3. LEVILLAIN François Ernest ;

4. GAUDEMET Paul Edouard ;
5. CACQUERAY Gaston Marie de ;
6. RENARDET Jean Baptiste ;
7. LAURENS Joseph Marie ;
8. LANUSSE Joseph Marie.

*Le dossier du concours de 1868 contient :*

- La correspondance relative à la composition du jury ;
  - Les lettres de transmission des candidatures par les recteurs ;
  - Les dossiers relatifs aux demandes de dispense d'âge ;
  - Le procès-verbal des délibérations du jury ;
  - Les copies imprimées des deux dissertations d'écrit.
- (Il ne contient pas les dossiers individuels des candidats.)